

AG de la FFPPS

Vendredi 27 février 2015

à Marseille, Fort d'Entrecasteaux chez Acta Vista, Marseille.

7 administrateurs, membres du CA présents:

Collège 1 « membres fondateurs »: Paul ARNAULT (05) représentant *Les Muraillers de Provence*, Yves MARCHAND Administrateur de la CMA84.

Collège 2A des praticiens « artisans, chef d'entreprise » : Alain MATHIEU (34), Martin MURIOT (71).

Collège 2B des praticiens « auto entrepreneurs, salariés, retraités » : Thierry BOURCEAU (84), Olivier CAMPISTRON (13).

Collège 4 « institutions » : Daniel MUNCK Institut languedocien de la pierre sèche (30).

2 administrateurs, membres du CA excusés :

Collège 3 « chercheurs » : Denis GARNIER (77) <pouvoir au Président. Eric VINCENS (69)

Autres membres présents :

1. Acta Vista (13): Arnaud CASTAGNEDE, Directeur
2. ASERPUR (30) : Maurice ROUSTAN
3. Gilles BOUILLON, ABF honoraire (13)
4. Confrérie des Bâisseurs en Pierre Sèche (30) : Maurice ROUSTAN, Président
5. CAPS Rhône Alpes (07): Anne-Lise BLAISE
6. Chambre de Métiers et de l'Artisanat Vaucluse (CMA84) : Claire CORNU
7. Stéphane HUBERT (83)
8. Laviers, muraillers de Bourgogne (71): Martin MURIOT
9. Les Muraillers de Provence (84): Yvan DELAHAYE
10. Françoise et Laurent MACHELART (83)
11. Bertrand MASSE *Société de pierre et de bois* (07)
12. Florence MONMOUSSEAU (34)
13. Muraillers Languedociens (34): Alain MATHIEU
14. Pierre sèche à Faugères (34) : Claude FROIDEVAUX
15. Ranoraraku (43): Franck DELCROIX

Autres membres excusés :

1. Régis AMBROISE (54), Membre d'honneur
2. L'ARP (83), Alain BOUVARD
3. Jean CABANEL (78), Membre d'honneur
4. CAUE 52
5. CAUE63 : Michel ASTIER Directeur <pouvoir à Claire CORNU
6. Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse (CMA23): Francis MATHIEU Président <pouvoir au Président
7. Coopérative Sud Concept (20A)
8. Coopérative CDE Petra Patrimonia (04)
9. Etudes & chantiers Corsica (20B)
10. Philippe GANDINO (84) <pouvoir à Claire CORNU
11. Montagne aménagement patrimoine EURL (06): Michel RICKLIN <pouvoir au Président

12. Parc National des Cévennes : Hélène BOUCHARD-SEGUIN, Matthieu DOLLFUS
13. Robert FIERRET, artisan (34)
14. IFSTTAR : Anne-Sophie COLAS
15. Mairie de Joinville (52)
16. Carla PANI ingénieure pierre, Trentino, Italie < pouvoir au Président
17. Parc naturel régional (PNR) Pyrénées Catalanes (66) : Christelle FRAU
18. Didier LECUYER (30) Membre d'honneur
19. Catherine VIRASSAMY, Membre d'honneur

Membres absents :

16. Barreau Biensans SARL : Jean-Marc BARREAU
17. ENTPE Lyon
18. Gilles GODEFROID, artisan (06)
19. Daniel LARCENA (84) Membre d'honneur
20. Georges RASIDY, artisan (84)
21. Parc naturel régional (PNR) Caps et marais d'Opale (62)

Invités présents :

1. Philippe GIRARD berger murailleur
2. Yanick LASICA Consultant (34)

Invités excusés :

1. Institut de recherche et de formation aux métiers de la pierre de Rodez : Compagnon Raymond BASTIDE
2. MACEO
3. Maisons Paysannes de France Nationale: Daniel GOUPY et Bernard DUHEM
4. Ministère de l'écologie, du DD et de l'énergie : Guillaume DEROMBISE
5. Françoise NAUDET Savoirs french (21)

7 membres du CA sont présents + 1 pouvoir et 1 absent sur les 9 membres que compte le CA, plus de la moitié des membres de la FFPPS sont présents ou représentés. Le Quorum est atteint.

La séance démarre à 10H00.

Ordre du jour :

1. Accueil par le Directeur d'Acta Vista
2. Bilan des actions 2014
3. Projets 2015-2016
4. Rapport financier
5. Présentation de membres FFPPS associations de professionnels :
 - ✓ *Laviers, murailleurs de Bourgogne* par Martin MURIOT
 - ✓ RANORARAKU par Franck DELCROIX
 - ✓ L'Ecole de la pierre sèche des *Murailleurs de Provence* au Château de Saumane en Vaucluse par Yvan DELAHAYE et Thierry BOURCEAU

Arnaud CASTAGNEDE, Directeur d'Acta Vista accueille l'assemblée FFPPS et présente son association ainsi que les travaux de restauration du Fort d'Entrecasteaux. Gilles BOUILLON ancien ABF complète l'historique de cette restauration.

Paul ARNAULT remercie Acta Vista d'accueillir cette AG et remercie les participants présents.

Un échange a lieu spontanément sur le constat que les mentalités évoluent à propos de pierre sèche :

- ✓ Maurice ROUSTAN : son association *ASERPUR* est parvenue à interpeller le Commissaire enquêteur de la présence de 3 capitelles sur le site du chantier TGV proche de Nîmes : sauvetage partiel de 3 capitelles. 2 sont en reconstruction sur un délaissé offert.
- ✓ Thierry BOURCEAU : le CG84 Service des routes a accordé sa confiance aux *Murailleurs de Provence* à qui il a confié un chantier test à Saignon en Luberon après avoir fait un audit sur les murs de soutènement routiers en pierre sèche de plus de 2m de haut sur tout le réseau routier vaclusien.
- ✓ Bertrand MASSE : la demande d'étude des fondations en pierre comme alternative aux fondations en béton pour les maisons à ossature bois est de plus en plus portée par la filière maison à ossature bois .
- ✓ Alain MATHIEU : son association *Murailleurs languedociens* est enfin parvenue à faire que les appels d'offres publics du CG34 séparent le lot pierre sèche du lot terrassement.
- ✓ Anne-Lise BLAISE : création de l'entreprise de formation ELIPS
- ✓ Franck DELCROIX : son association *Ranoraraku* coopère avec MACEO dans l'opération nommée *Le printemps de la pierre sèche* qui comptera une vingtaine de manifestations réparties sur les 22 que compte le Massif Central. C'est dans ce contexte qu'en Saône et Loire (71) les *Laviers, murailleurs de Bourgogne* vont assurer une formation grand public.
- ✓ Daniel MUNCK : *l'Institut languedocien de la pierre sèche* a pour ambition de faire connaître les sites pierre sèche et inciter les communes à engager des maîtrises d'œuvres publiques exemplaires. Ainsi la route de la Beaume à Collias est-elle en cours d'appel d'offre du CG30 pour sa restauration en pierre sèche. Cette route historique sert de décor naturel pour le film « le Salaire de la peur » avec Yves Montand.

Agenda d'une année d'activités depuis la dernière Assemblée Générale FFPPS du 7 février 2014 :

- avril 2014 :
 - 9 avril: Comités de pilotage du groupe régional PACA inter-filières *FibraTerra* ; déclinaison du travail engagé avec le Réseau Rural Français (RRF): "Filières locales pour construction durable"¹. Le principe de constituer un réseau inter filières et inter région entre les filières de matériaux biosourcés (paille, chanvre ...) et premiers (terre, pierre) est un gage de représentativité nationale pour faire du lobbying auprès des instances décisionnelles.
 - 17 & 18 « Rencontre régionale pierre sèche en Bourgogne » : le 17 au Lycée horticole Tournus (Nord du 71) et le 18 au lycée viticole de Davayé (Sud du 71) la FFPPS co-organisait un colloque sur 2 journées en Bourgogne qui rassemblait le *Grand Site de France de Solutré*

¹ Pour rappel, ce groupe a démarré en mai 2011 au ministère de l'Agriculture. C'est Régis AMBROISE membre d'honneur de la FFPPS qui avait informé Claire CORNU du démarrage de cette réflexion. 5 Ministères étaient représentés (Culture, Artisanat, Agriculture, Environnement, Industrie). Seuls les matériaux bio sourcés étaient évoqués. La présence de la CMA84 a pu convaincre l'assemblée de l'intérêt d'associer les matériaux premiers : terre et pierre. C'est ainsi que Jean-Michel GROSSELIN du ministère de l'écologie, Développement Durable et énergie, a proposé son soutien à la filière pierre sèche à condition qu'elle se fédère en une seule et unique entité. Dès lors, la FFPPS s'est imposée.

Pouilly Vergisson et le Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus avec lequel travaille régulièrement Laviers, Murailleurs de Bourgogne. Lors de la préparation de ce colloque avec Martin MURIOT, Claire en avait profité pour rencontrer *Climats de Bourgogne* à Tournus, association qui conduit la candidature des Côtes de Beaune et Côtes de Nuits au label paysages culturels de l'UNESCO. Cette association prévoit autour du 23 mai 2015 une manifestation pour sensibiliser et promouvoir la pierre sèche, à laquelle devrait se joindre *Laviers, Murailleurs de Bourgogne.*

- Mai 2014 : 23 mai groupe de travail étude de marché
- juin 2014 : Dossier de demande de subvention déposé au Conseil Général 84. La Fête de la pierre du Pays de l'Ourthe en Belgique est annulée.
- juillet 2014 :
 - 30 juin et 1^{er} juillet Accueil de Guillaume DEROMBISE, MEDDE :
 - Restitution publique de l'étude du marché de la pierre sèche en France. La FFPPS a réalisé une Etude du marché de la pierre sèche en France auprès des donneurs d'ordres et des praticiens pour comprendre les freins et les leviers du développement du marché et, de fait, pouvoir anticiper sur les besoins, les formations et l'emploi : Yanick LASICA Consultant et Françoise NAUDET SavoirFrench. Cf. revue Pierre Actual n°934 janvier 2015. Une synthèse sera disponible sur le site internet de la FFPPS.
 - Visite de l'association *Le Village* à Cavaillon qui travaille sur la brique de terre crue compressée (BTC) et présentation par Pierre DELOT (poste d'animation financé par la DREAL PACA) des isolants biosourcés : balle de riz de Camargue, paille de lavande ou d'épeautre.
 - Visite des travaux pierre sèche de la *Maison des Métiers du Patrimoine* de Gargas.
 - 8 juillet 2014, Arles (13), Provence Alpes Côte d'Azur : Concertation au SYMADREM contrat du canal à la mer organisée par le SICAS des Alpilles. La pierre sèche participe à l'intérêt des techniques ancestrales pour freiner les eaux ruisselantes, présentation de Claire CORNU.
 - 5 juillet 2014, Junas (30), Languedoc Roussillon : Fête de la pierre à laquelle participe Martin MURIOT. Présentation de l'expo FFPPS et visite de Paul ARNAULT et Olivier CAMPISTRON.
- septembre 2014 :
 - 9 septembre : Rencontre avec Danièle PERNETTE de la Maison des métiers du Patrimoine
 - 22, 23 & 24 septembre 2014, El Jadida : XIV^e Congrès international sur la pierre sèche organisé par la *Société internationale pluridisciplinaire pour l'étude de la Pierre Sèche* (SPS) www.pierreseche-international.org en partenariat avec l'Université Chouaïb Doukkali www.cips14.org . La FFPPS a fait acte de candidature pour 3 communications. 2 présentations seulement ont été sélectionnées par le Comité international de sélection : Paul ARNAULT et Claire CORNU. Si l'inscription de ces communicants au congrès a été payée par la FFPPS, en revanche, les frais de déplacement ont été entièrement à leur charge, un bénévolat, pris sur leurs congés. Autres membres FFPPS participants : Olivier CAMPISTRON, CAPS, CBPS, Institut languedocien de la pierre sèche.
 - 26 septembre, à Paris Comités de pilotage du groupe national inter-filières du Réseau Rural Français (RRF): "Filières locales pour construction durable" . Le principe de constituer un réseau inter filières et inter région entre les filières de matériaux biosourcés (paille, chanvre

- ...) et premiers (terre, pierre) est un gage de représentativité nationale pour faire du lobbying auprès des instances décisionnelles.
- 29 septembre à Saumane (84) : réunion pour un projet pierre sèche au Château de Saumane (84) avec *Les Murailleurs de Provence, Pierre Sèche en Vaucluse* et la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.
 - Octobre 2014 :
 - 17 octobre Conseil d'Administration FFPPS à Ternay (69) chez la revue « Pierre Actual » aussi éditions Le Mausolée.
 - Dossier de demande de subvention déposé au MEDDE Dossier MEDDE : Paul rappelle que toutes les associations membres FFPPS avaient été invitées à s'emparer de missions. Ainsi il aurait espéré recevoir des propositions, sous forme de fiches- actions, qu'il aurait soumises au Conseil d'Administration. Le principe est que toute fiche-action validée puisse être intégrée au dossier général de demande de financements FFPPS pour permettre à ces associations d'être responsables de missions et de bénéficier d'un financement au nom de la FFPPS. Si aucune proposition n'a été encore enregistrée, le Conseil d'Administration réuni en octobre à Ternay (69) au siège de *Pierre Actual* a néanmoins été fructueux. Les idées qui se sont dégagées ont permis à Claire de composer un dossier qui a retenu l'attention du MEDDE. Une convention a été signée le 23 décembre pour 18 mois, soit un rendu impératif au 23 juin 2016. Paul Précise qu'une subvention publique est calculée par rapport à un pourcentage, qui ne peut excéder 80% (toutes subventions publiques réunies), et qui reste fixe. C'est-à-dire que si au final on fait moins que prévu, on obtiendra moins que prévu. En revanche, si on fait plus, on aura jamais plus. Le paiement n'est possible que sur dossier rédigé avec compte-rendu de l'opération et son bilan financier visé par un expert-comptable. Les 20% restants sont impérativement de l'autofinancement. Un acompte est possible mais à ce jour la FFPPS n'a rien et attend encore le solde de la convention précédente (18 mois 2012-2014) qui a pris fin le 8 avril 2014.
 - novembre 2014 :
 - Lagnes (84) : 4 novembre communication de Claire CORNU avec l'appui de Thierry BOURCEAU aux *Ateliers des paysages vauclusiens* pour le CAUE84/CG84/PNR Luberon/DREAL PACA, qui regroupe un grand nombre de professionnels concepteurs.
 - Ebreuil (03) : 5 novembre communication de Claire CORNU auprès d'un groupe de travail savoir-faire patrimoine & écoconstruction de la CMA03 qui regroupe artisans et territoires.
 - Symposium international à Florence. Du 10 au 14 novembre 2014 : 18ème Symposium scientifique ICOMOS <http://florence2014.icomos.org/fr> Claire a fait acte de candidature pour une communication en janvier. Cette communication porte sur la question de la prise en compte de la pierre sèche et du savoir-faire de murailles dans les paysages labellisés par l'UNESCO. La FFPPS a souhaité une candidature en coopération avec la Société internationale pluridisciplinaire pour l'étude de la pierre sèche (SPS). De fait, ce texte est-il co-signé par Michelangelo DRAGONE et Claire CORNU. Cette proposition a été sélectionnée par le Comité international de sélection ICOMOS en juin dans la catégorie « very pertinent » ce qui donnait droit à une communication orale de 15 ou 20 minutes. Cela impliquait une nouvelle rédaction, plus longue et illustrée en vu d'être publiée sur Internet comme cela avait été le cas en 2011. Claire a donc consacré du temps bénévole à cet exercice pour

envoyer son texte fin aout. Mais en septembre, nouvel email du Comité qui annonce une décision de renouvellement pour ouvrir à des pays qui n'avaient pas pris la parole au précédent Symposium de 2011 : un poster est demandé. Ce surcroît de travail pour la conception du poster (3 week end) et un surcoût pour son impression obligatoire sur un support spécial (145€). La SPS a réglé l'imprimeur. Si l'inscription à la semaine de congrès a été payée par la FFPPS en revanche les frais de déplacement ont été entièrement à sa charge, un bénévolat pris sur ses congés. Michelangelo avait négocié le maintien de la publication avec le Président ICOMOS Italie mais au final nous n'avons rien. C'est pourquoi, afin que la revendication contenue dans ce texte puisse être entendue, un rendez-vous sera sollicité auprès de la responsable des paysages culturels à l'UNESCO.

- 24 novembre : Fibraterra
- Réactivation du dossier de candidature du métier de « murailleur » dans la liste des métiers d'art de l'Institut national des métiers d'art (INMA ex SEMA). Cette liste a l'avantage d'être référencée au Répertoire des Métiers des CMA. Si grâce à Catherine VIRASSAMY « murailleur » a été retenu comme « savoir-faire rare » sur la liste du Ministère de la Culture dès 2010, il ne l'est pas encore sur la liste de l'INMA.
- Janvier 2015 :
 - 29 janvier à Paris : Préparation des 2èmes Assises nationales des filières locales pour la construction durable avec le réseau rural Français et Construction & Bioressources (C&B). Ces 2èmes Assises sont prévues le 23 mars 2015 au ministère de l'agriculture et Claire doit y présenter une Charte avec un plan d'actions pour ce collectif.
 - 30 janvier à Lyon : Restitution des programmes scientifiques PEDRA et RESTOR pilotés par Eric VINCENS. Journée très bien suivie puisqu'elle rassemblait près de 130 participants, en majorité ingénieurs, et journée très attendue car c'était l'événement majeur pour diffuser les intérêts du choix pierre sèche auprès des donneurs d'ordres.

Projets FFPPS pour 2015-2016 :

La convention avec le MEDDE (23/12/2014-23/06/2016) contient :

- 3 « Formations prescripteur en pierre sèche » qui visent les têtes de réseaux nationales : offre gratuite sous réserve d'avoir lieu dans un délai n'excédant pas juin 2016. Dix courriers postaux ont été adressés dans ce sens le 6 février. Nous sommes en attente. La communication de Claire à Lagnes a permis un excellent contact avec un architecte-paysagiste, représentant vaclusien de la Fédération française du Paysage (FFP). Nous pouvons espérer concrétiser une formation avec ce réseau national des agences de concepteurs du paysage. Pilotage Claire CORNU
- 3 « Rencontres régionales pierre sèche » qui visent les contacts FFPPS de régions où le réseau n'est pas encore intervenu. Ces colloques sont proposés la prestation d'experts FFPPS gratuitement (frais de déplacement inclus) sous réserve d'avoir lieu dans un délai n'excédant pas juin 2016. Pilotage Claire CORNU
- Création du site Internet FFPPS : www.ffpierreseche.fr Co pilotage Yanick LASICA et Claire CORNU. A ce sujet, le Conseil d'Administration FFPPS souhaiterait présenter des fiches de chantiers exemplaires pour sensibiliser à l'usage et à la préservation mais aussi inciter les donneurs d'ordres à faire le choix pierre sèche sur leur territoire en ayant recours aux murailleurs.

Par ailleurs, comme indiqué dans l'invitation, chaque adhérent qui le souhaite pourra être présenté sur le site FFPPS. Pour autant, il est impératif de proposer au Conseil d'Administration une rédaction succincte (maxi feuille A4) ou autoriser un lien avec son site Internet. Certains ont exprimé le regret que la FFPPS ne serve pas actuellement de diffuseur d'agenda de toutes les manifestations et stages proposés par les adhérents FFPPS. A moins d'avoir un jour un financement pour l'emploi d'un permanent salarié FFPPS, cette mission reste impossible. Martin MURIOT dirige une très belle newsletter « Pierre qui roule » des *Laviers murailleurs de Bourgogne*. Il est disposé à étudier la publication des rédactions qui lui seraient envoyées.

- Malette pédagogique : pilotage Paul ARNAULT
- Plateforme : pilotage Yanick LASICA

Deux réunions de préparations ont-elles été effectuées :

- En Franche-Comté, Jura : le 2 février 2015, Prénovel (39). Le Parc naturel régional du Haut Jura avait participé au colloque en Bourgogne. Nous avons été conviés à une réunion InterReg inter parcs franco-suisse du massif du Jura. Aucun engagement. Seulement une hypothèse de marquer l'anniversaire de leur échange InterReg en mai 2016 ? A suivre donc ! Paul et Claire en ont profité pour inciter les suisses à s'associer au dossier de candidature transnationale du savoir-faire pierre sèche au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, dossier en cours piloté par la SPS. Les suisses sont en train de mettre en place un brevet fédéral de maçon à pierre sèche. La formation des professionnels est active depuis les années 90 mais le métier n'est pas encore reconnu et il n'existe aucun contrôle de la qualification. Or les chantiers sont de plus en plus importants. Les organismes, comme la Fédération suisse des entrepreneurs, sont actuellement réceptifs au projet. En tout cas, ce programme InterReg fera l'objet de manifestations fin avril auxquelles les membres FFPPS sont bien sûr invités.
- En Corse, Haute Corse : le 23 février 2015, Cateri (2B). Une promesse pour une date en mai 2015. Les représentants politiques et la Directrice du syndicat mixte du Pays de Balagne étaient venus au congrès de Maroc. Lors de ce déplacement, Yanick et Claire ont en profité pour aller voir en Casinca un exemple de « sentier du patrimoine » financés par l'Office de l'Environnement de la Corse et rencontrer à Bastia un membre FFPPS : Alain TEYLOUNI.

Plusieurs contacts sont également en cours mais le plus vraisemblable actuellement est :

- En Roussillon, Pyrénées orientales (66): Une réunion est à programmer avec le PNR des Pyrénées Catalanes, membre FFPPS, pour envisager une Rencontre catalane de la pierre sèche qui pourrait avoir lieu fin novembre avec les catalans du Sud (espagnols) : contacts de Claire mais également de Christelle FRAU.

PARTENARIAT :

- ✓ 23 mars, Paris, Ministère de l'agriculture : 2èmes Assises nationales des filières locales pour la construction durable www.batir-local.fr
- ✓ Du 27 au 29 mars, Aubenas (07) : le Comité de Foire « Salon de l'habitat » va emprunter l'expo FFPPS
- ✓ 9 avril, Vals (43) : Printemps de la pierre sèche en Massif Central : forum « Construire en pierre sèche aujourd'hui ! » RANORARAKU va co-organiser une journée de sensibilisation ciblée sur les

prescripteurs (environ 80 inscriptions à ce jour). Une juriste interviendra sur les cas de jurisprudences. Cette dame a un contrat d'étude avec MACEO sur les ouvrages en pierre sèche de tout le Massif Central. Anne-Sophie COLAS et Denis GARNIER présenteront l'état des études scientifiques www.vivierpierremassifcentral.com

- ✓ 10 mai, Vers Pont du Gard (30) : "Vers fête la pierre" à la Maison de la pierre, Pôle d'excellence rurale (PER DATAR), le Compagnon Raymond BASTIDE, Adjoint et Florence BLOM conseillère souhaitent bénéficier de l'expo FFPPS + conférence Claire CORNU
- ✓ 13 au 31 mai, Sault (84) bibliothèque du moulin des aires : Expo FFPPS
- ✓ 14 juin, Beaulieu (34) : « Fête de la pierre » pilotage Yanick LASICA
- ✓ 4 & 5 juillet, Junas (30) : « Rencontre de la pierre » la FFPPS sera représentée par Martin MURIOT

COMPTABILITE : elle est exposée par le Président. Une abstention pour le bilan et deux abstentions pour le prévisionnel + un vote contre. Les réticences s'expriment sur :

1. le coût annoncé de la création du site Internet qui semble disproportionnée au regard des possibilités offertes gratuitement sur Internet.
2. le choix du prestataire qui n'aurait pas été validé en CA. Paul rappelle que les devis ont été présentés au CA de Ternay, moment où effectivement aucune décision n'a été prise. Ensuite des courriels sont restés sans réponse de la plupart des membres, seuls Alain MATHIEU et Daniel MUNCK ont donné leur position sur des notions techniques, mais sans prendre position. Dans ces conditions, le Président a tranché. La proposition d'IntelliSciences n'est pas la moins chère, cependant, couplée avec la prestation de Yanick LASICA, elle lui est apparue comme un bon compromis : d'une part, la motivation manifestée par Yanick à s'investir dans la pierre sèche et la complicité que Yanick tisse avec Guillaume PENA, d'autre part la proximité de ce duo facilitera la mise en main et le « service après vente » du site entre Avignon et Montpellier.

PAROLE AUX MEMBRES FFPPS :

- ✓ Martin MURIOT : *Laviers & Murailleurs de Bourgogne (L&M de B)* travaille principalement en terrain jurassique, le long de la côte viticole. Ils font autant de soutènement que de clôture, peu de création paysagère et beaucoup de restauration. Ils travaillent beaucoup la lauze calcaire (lave). Le colloque en Bourgogne fut une belle opportunité de mettre en avant la technique pierre sèche, de réunir les acteurs concernés mais sans pour autant proposer de suite. Le Grand site de Solutré reste en vase clos. Le Pays d'Art et d'Histoire n'as pas manifesté la volonté de poursuivre sur cette thématique. Seul le Lycée de l'Horticulture et du Paysage de Tournus, au sein duquel s'étaient déroulées les Rencontres Régionales, à confirmé sa démarche de promotion de la technique pierre sèche en commandant trois journées de formation à l'association L&M de B à destination d'une classe de première et d'un groupe d'enseignants dans le cadre du projet de Verger écologique. Le colloque précédent en Auvergne a quand à lui impulsé un mouvement vers la pierre sèche de part la source de financement « Vivier pierre » existante. Comme le département 71 est concerné par le Massif Central, les L&M de B sont invités à s'y associer.
- ✓ Franck DELCROIX se félicite de l'accompagnement de MACEO, bureau d'études à qui est confié la coordination de l'opération « Vivier pierre », laquelle perçoit un financement DATAR Massif qui couvre 22 départements. Une convention permet à RANORARAKU de bénéficier d'une subvention annualisée sur 5 ans, plus d'un contrat aidé de l'Etat qui permet de salarier Franck à

mi-temps. Une commande d'inventaire de chibottes (cabanes en pierre sèches) est en cours : plus de 80 chibottes ont été recensées autour du Puy.

- ✓ Maurice ROUSTAN et Claude FROIDEVAUX informent que 8 membres de la *Fédération de la pierre sèche* (FPS), dont leurs associations respectives font également parties, avaient fait un gros boulot bénévole d'inventaire avec 4 associations locales du département du 43 qui adhéraient autrefois à la FPS. Ils aimeraient savoir ce qu'est devenu cet inventaire et demandent à Franck de se renseigner à ce propos.
- ✓ Yvan DELAHAYE : l'école itinérante des *Murailleurs de Provence* tourne depuis longtemps mais reste peu visible. De fait, la proposition de la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse d'installer une école de la pierre sèche au château de Saumane, entre Fontaine de Vaucluse et l'Isle sur la Sorgue, est une très belle carte de visite ! C'est au cœur d'une zone touristique très fréquentée à l'année, notamment de Pâques à Toussaint, et au cœur d'un site de promenades et de randonnées pédestres et cyclistes de weekend. C'est surtout une belle opportunité pour transmettre le savoir tout en restaurant les terrasses du parc du château et de disposer tout autour, accessible à pied, de toutes les composantes de la pierre sèche pour comprendre les rôles que la pierre sèche peut jouer. Les Lycées professionnels de Vedène et de l'Isle sur la sorgue tout comme le Lycée agricole de Carpentras seraient motivés, de même que l'Ecole d'Avignon et l'antenne Sud de l'Ecole nationale du paysage de Versailles. La possibilité de salles de cours et de 9 chambres (de 2 lits simples chacune) pour l'hébergement des stagiaires sur place est très appréciable. Le principe d'échanger hébergement de l'Ecole de la pierre sèche contre l'entretien de m2 de murs comme chantier-école permanent est envisagé.

DIVERS :

- Groupe de travail Archéologie et pierre sèche : Franck SUMERA archéologue à la DRAC PACA et membre du Conseil scientifique du Parc National du Mercantour a donné des nouvelles par téléphone. Roubion, site de l'âge de fer, 6^{ème} / 7^{ème} siècle avt JC, site pilote au sein du Parc national du Mercantour, devient un enjeu politique fort. Il estime que si le Préfet, le CG06, le DRAC s'ils sont positifs sur la valeur archéologique du projet, n'appréhendent pas le volet emploi que représente la pierre sèche et souhaite l'intervention de Claire pour l'aider à convaincre ces responsables dans ce sens. Il va également prévoir une présentation de Claire à la DRAC lors d'un rassemblement des ABF des 6 départements.
- Gilles BOUILLON propose également de voir de son côté comment obtenir l'accord d'une telle intervention.
- Groupe de travail vigne et pierre sèche : aucune avancée à ce jour quoique Claire ait proposé sa fiche-projet PARTAGE (passerelle entre artisans et agriculteurs européens) qui semblait motiver ses partenaires.
- Groupe de travail candidature du savoir-faire pierre sèche au label patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO : il progresse avec la SPS et la Grèce serait le pays porteur du dossier transnational.

- Le Président AUBERT, CMA84, propose la présentation de la FFPPS à l'occasion de l'AG du réseau des CMA à Paris début juin. L'invitation est saluée favorablement à l'unanimité.
- Daniel MUNCK annonce que l'Institut languedocien de la pierre sèche en partenariat avec la Fédération de la pierre sèche organise un colloque « La pierre sèche revisitée » les 16 et 17 octobre 2015 à Collias(30). Un appel à communiqué est en cours.
- Via ICOMOS, Claire a échangé avec *Irish dry stone walling association* laquelle convie les muraillers de la FFPPS à venir bâtir lors de ses journées de rencontre annuelle en septembre sur une île. L'invitation a déjà été diffusée par courriel.
- Lors de sa réunion à Ternay, le CA FFPPS a validé à l'unanimité le principe d'intégrer Yanick LASICA comme collaborateur privilégié. Il interviendra sur honoraires et recherchera les financements appropriés pour pérenniser son offre de prestations.
- Etablissement d'un droit d'auteur sur le « Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche » : ce Guide est déjà diffusé à près de 5000 exemplaires, sa vente progresse et il est sérieusement question de le traduire en d'autres langues. Sa traduction en anglais est d'ailleurs notifiée dans le programme PEDRA.

Rappel : La CMA84 a :

- ♦ en 2003 : convaincu le ministère de l'Artisanat (DECASPL),
- ♦ en 2004 : décroché des financements en deux conventions:
 1. DCASPL/CMA84 pour mobiliser les acteurs et promouvoir ces actions à l'échelle nationale.
 2. DCASPL/CAPEB nationale pour rédiger des Règles de l'art ;

En 2006, la CAPEB nationale a établi plusieurs conventions avec l'ENTPE et avec les associations de muraillers afin qu'ils finalisent la rédaction de ces Règles de l'Art. Ce Guide est une œuvre collective comme le spécifient ses premières pages :

extrait

Comité de pilotage de 2004 à 2007 :

Direction des Entreprises du Commerce de l'Artisanat des Services et des Professions Libérales (DCASPL) : Suzanne Lacombe-Fievet chargée de mission

CAPEB nationale : Dominique Métayer Président « Union maçonnerie carrelage », Gabriel Bajoux et Sabine Marc chargés de mission

Union Régionale CAPEB PACA & Corse : Yves Marchand Président et Patrick Fournier Secrétaire Général

CAPEB 34 : Robert Fierret artisan

CAPEB 73 : André Mollard artisan

Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches (ABPS) : Marc Dombre Président

Muraillers de Provence : Paul Arnault Président

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse (CMA84) : Claire Cornu agent de développement,

Ecole nationale des travaux public de l'Etat (ENTPE) de Lyon : Anne-Sophie Colas ingénieur TPE doctorante et Jean-Claude Morel enseignant chercheur.

Contenu technique et iconographique :

Rédaction :

ABPS : Marc Dombre,

Muraillers de Provence : Paul Arnault, Thierry Bourceau, Yvan Delahaye, Vincent Mougel et Jean-Baptiste Peltier.

Confrérie des Bâisseurs en Pierre Sèche : Magali Bauza, Didier Rieux et Maurice Roustan.

Correction :

ABPS : Thomas Brasseur, Christian Emery, Marc Dombre, Christian Dumas, Bruno Durand, Franck Fabre, Robert Fierret, Raymond Geslot, Dimitri Gutton, Roland Mousquès, Emile Santacreu, Laurent Vergély.

Muraillers de Provence : Paul Arnault, Jean-Michel André, Thierry Bourceau, Yvan Delahaye, Vincent Mougel, Jean-Baptiste Peltier et Virginie Lafontaine.

Confrérie des Bâisseurs en Pierre Sèche : Magali Bauza, Didier Rieux et Maurice Roustan.

Ont également participé: Claire Cornu, Didier Lecuyer du Parc National des Cévennes, Sabine Marc, Jean-Claude Morel et Cathie O'Neill animatrice des ABPS.

Rédaction finale : Anne-Sophie Colas.

Abaques: Roland Somda sous la direction de Bertrand Thidet et Michel Haiun du Service d'Etude Techniques des Routes et Autoroutes (SETRA), Julien Bonal, Anne-Sophie Colas et Jean-Claude Morel de l'ENTPE.

Lexique : Maurice Roustan

Illustrations : Zarma, Maurice Roustan et Michel Rouvière.

Photos : Joachim Blanc-Gonnet, Claire Cornu, Yvan Delahaye, Bruno Durand, Paul MacCombie, Jean-Claude Morel, Cathie O'Neill, Didier Respaud-Bouny et Maurice Roustan.

Maquette: ENTPE de Lyon.

Maquette de couverture : Claire Cornu et Didier Respaud-Bouny.

Financement : Direction des Entreprises du Commerce de l'Artisanat des Services et des Professions Libérales (DCASPL)

Ce droit d'auteur sera plus symbolique que rémunérateur pour chacune des associations qui s'y est investie, cependant l'équité est un bien précieux. Yves MARCHAND interrogera la CAPEB.

- Problème des 20% d'autofinancement pour pouvoir percevoir des subventions : Conformément à la convention qui la lie au MEDDE, la FFPPS offre la majeure partie de ses prestations. Il est bien évident que la récolte des adhésions est insuffisante pour atteindre ces 20%. C'est pourquoi les membres FFPPS doivent-ils promouvoir les prestations FFPPS (formation prescripteur, colloque, conférence, expertise) sur leur territoire et dans leur réseau. Ces « ventes » doivent être considérées comme des dons à la FFPPS pour atteindre ces 20%. L'expo FFPPS (7 panneaux roulés sur bâche avec œillets qui ne craint ni l'eau ni les UV) est quand à elle mise à disposition gracieusement, pour autant de prendre en charge son transport depuis Avignon.

Paul ARNAULT remercie les participants de leur présence et de leur dynamisme. Ils invitent ceux qui n'ont pu participer à exprimer leurs attentes vis à vis de la FFPPS : toute proposition constructive sera bienvenue. La FFPPS est un espace de solidarité et de partage au bénéfice de la pierre sèche.

La séance se termine à 17H00.